



VAL-SONNETTE INFO

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

LE MOT DU MAIRE

Le budget primitif 2023 a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 11 avril. Ce budget confirme la bonne santé financière de notre commune avec une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement et un bon niveau d'investissement...

PAGE 3

PROJETS 2023

L'année 2023 verra la fin des travaux de la mairie annexe de Vercia et de la salle des fêtes...

PAGE 11

VIVRE À VAL-SONNETTE

La 1ère boîte à livres a été installée sur la place de Vincelles. Vous avez envie de partager un livre que vous avez particulièrement aimé, n'hésitez pas à le déposer dans la boîte pour faire partager votre amour de la lecture.

PAGE 11



PAGE 11 | INSTALLATION DE LA BOÎTE À LIVRES

Directrice de publication :
Brigitte MONNET

Crédits photos : Jacques BONNIER,
Catherine FOURNIER, Brigitte MONNET,
Valérie PAROLA, Jean-Raphael PERRARD,



PAGE 11 | FIN DES TRAVAUX À VERCIA

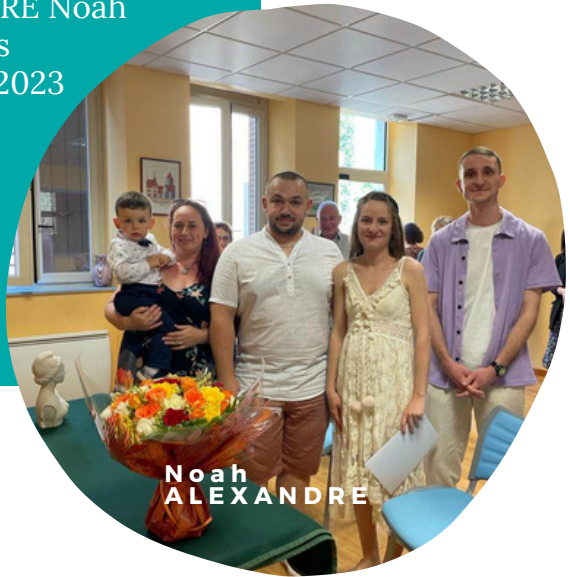


PAGE 19 | CÉRÉMONIE DU 8 MAI



PARRAINAGE CIVIL:

ALEXANDRE Noah
à Vincelles
le 28 mai 2023



ÉTAT-CIVIL

Naissances
1er semestre 2023

1 Naissance à Vincelles
le 10 janvier 2023

2 Naissances à Vercia
le 21 mars 2023
et le 30 avril 2023

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées que si les personnes concernées ont donné leur accord écrit.

Ils nous ont quitté

1 décès à Vercia
Le 30 mars 2023

Mme Lucienne
DRAIN
née BOINE
le 7 juin 2023

CONSULTATION CITOYENNE

Suite à sa rénovation, nous n'avons toujours pas donné de nom officiel à la salle des fêtes de Grusse.

Lors d'une précédente consultation, seules 2 réponses avaient été enregistrées. Nous avons donc décidé de faire un nouvel essai !

Il est temps de faire phosphorer vos méninges afin de trouver un nom qui soit évocateur du village et de son paysage ou de sa personnalité :

Vous pouvez envoyer vos réponse par mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

✂

ou par courrier en retournant le coupon ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Proposition :

ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Le budget primitif 2023 a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 11 avril. Ce budget confirme la bonne santé financière de notre commune avec une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement et un bon niveau d'investissement dans des projets participant au bien vivre à Val-Sonnette.

Un budget qui s'élève à 1 931 751 € dont 1 017 488 € en fonctionnement et 914 263 € d'investissement. Ce montant prend en compte les RAR (Restes à Réaliser) de 2022. C'est le cas essentiellement des travaux de rénovation thermique des deux bâtiments communaux à Vercia qui se terminent sur l'année 2023.

Les élus, conscients des difficultés que vous pouvez rencontrer du fait de l'inflation, de la hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation, n'ont pas souhaité augmenter les taux de fiscalité cette année. Ceux-ci augmenteront tout de même, du fait de l'augmentation nationale des bases ou valeur locative des biens.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires financiers sans qui nos projets ne pourraient être réalisés : l'Etat, la Région, le Département.

La commune a acquis sur le secteur des Bourgeons à Vincelles presque tous les terrains concernés par le secteur "1AU" de notre document d'urbanisme (zone à urbaniser) au prix fixé par les Domaines. Ce secteur verra le développement d'un écoquartier avec notamment de l'habitat adapté pour les seniors. Désormais nous rencontrons des opérateurs pour que le projet voit le jour. La demande de logements adaptés est forte sur notre commune et notre territoire est attractif.

Vous retrouverez aussi, à la lecture de ce journal, les projets de cette année : enfouissement de réseaux, aménagements de sécurité, etc. Nous finaliserons également notre schéma de défense incendie afin de lancer les travaux en 2024.

De nouveaux habitants sont arrivés à Val-Sonnette ; je leur souhaite la bienvenue et les invite à venir se présenter en mairie afin que nous fassions plus ample connaissance.

Nos associations ont repris leur rythme de croisière et proposent de nombreuses activités, pour tous les goûts ; merci à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement.

Les membres de l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE



HORAIRES SECRETARIAT :

Nos secrétaires vous accueillent chaque jour aux horaires suivants :
En mairie de Val-Sonnette à Vincelles
Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 09h30 - 12h00
Mercredi : 09h30 - 18h00
Jeudi : 08h30 - 18h00
Vendredi : 08h30 - 12h00



FERMETURE ESTIVALE :
Du 7 au 28 août 2023
Permanences 24 et 25/08
de 08h30 à 12h00

Si urgence, contacter le
07 86 64 18 98
Mme la Maire ou un(e)
adjoint vous répondra

Enfin 16 ans ?

Tu es Français ou de double nationalité

Fais-toi recenser



Dans ta mairie

Avec tes pièces d'identité FR
ET 2^{ème} nationalité



Ensuite, tu seras convoqué pour ta
Journée Défense et Citoyenneté
8 à 12 mois plus tard



Où tu obtiendras ton
certificat de
participation

Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours



En savoir plus



09 70 84 51 51

Le recensement c'est
facile !
Et c'est **obligatoire**,
dans les 3 mois sui-
vants tes 16 ans.

Se présenter en mairie
avec les pièces
suivantes:

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

LES ESPACES FRANCE SERVICE



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Nos agents vous accueillent partout en France, à moins de 30 minutes de chez vous

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

FRANCE SERVICE BEAUFORT

10 Grande Rue
39190 Beaufort-Orbagna

Du lundi au Vendredi
09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Téléphone
06 99 83 08 77 ou 03 84 48 96 67

Mail :
efs.beaufort@ccportededujura.fr

plus de

1 300

France services
labellisées

PANNEAU POCKET :



Nous vous rappelons que la commune s'est dotée d'un outil d'information en temps réel à destination de la population.

Sans création de compte et sans publicité, c'est une simple application à installer sur votre téléphone (ou ordinateur) pour tout savoir de l'actualité de Val-Sonnette : manifestations, coupures d'eau ou d'électricité, travaux

En cas de difficulté, nos secrétaires sont là pour vous aider à l'installer.

France services, neuf partenaires nationaux en un seul lieu

Chaque France services donne accès aux neuf partenaires nationaux - ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole, La Poste - soit par des permanences régulières, soit par visio-conférence. C'est une réponse adaptée aux besoins de l'utilisateur qui peut ainsi bénéficier de l'ensemble des services rassemblés en un seul endroit. En plus de ce socle de service garanti et minimal, beaucoup de collectivités et d'associations déploient leurs propres offres, qu'elles soient administratives ou de convivialité (café, micro-folie...). L'État bâtira au fil du temps de nouveaux partenariats qui enrichiront l'offre au niveau national.

CARTE D'IDENTITÉ :

Pour demander une carte nationale d'identité, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport,... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.

Vous devez réaliser une pré-demande sur le site de l'ants (agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/>).

Si vous n'arrivez pas à faire votre pré-demande en ligne, adressez-vous au France Services le plus proche de votre domicile.

A l'issue de cette démarche, vous obtiendrez un numéro de dossier.

Vous devrez ensuite vous rendre dans une mairie équipée d'une cellule biométrique (mairie de Saint-Amour, France Service de Lons-le-Saunier) afin de finaliser votre demande par une prise d'empreintes digitales. Une deuxième prise d'empreintes sera effectuée lors du retrait.



PIÈCES À FOURNIR

Votre carte actuelle est encore valide, ou périmée depuis moins de 5 ans :

- Votre carte d'identité
- Une photo de moins de 6 mois conforme aux normes
- Justificatif de domicile
- Votre numéro de pré-demande

Votre carte actuelle est périmée depuis plus de 5 ans, vous avez un passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans :

- Votre carte d'identité
- Votre passeport
- Une photo de moins de 6 mois conforme aux normes
- Justificatif de domicile
- Votre numéro de pré-demande

ATTENTION

Vous présentez une première demande de carte d'identité et vous n'avez pas de passeport

ou

vous passeport et votre carte d'identité sont périmés depuis plus de 5 ans :

Vous devrez fournir une copie intégrale (ou un extrait avec filiation) de votre acte de naissance

CARTE AVANTAGES JEUNES:

Cette année encore la commune offre la carte avantage jeunes aux enfants et adolescents qui en ont fait la demande avant le 15 juillet 2023.

(voir bulletin municipal de décembre).

Les élus ont décidé de remettre gracieusement la carte avantages jeunes à tous les enfants et adolescents âgés de 7 à 18 ans.

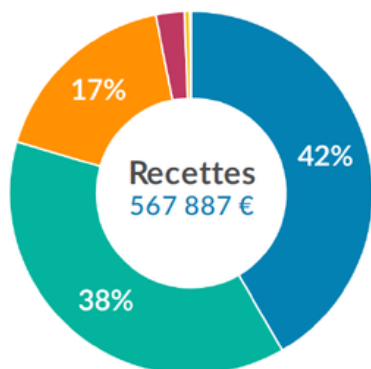
Cette année nous avons déjà reçu 28 demandes.

**LA REMISE DES CARTES SE FERA
MARDI 5 SEPTEMBRE 2023
À 18H00 À LA SALLE DES FÊTES DE VERCIA**

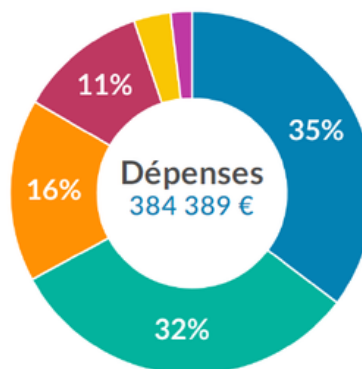
Le Compte Administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 2 mars 2023 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

Compte Administratif 2022

Fonctionnement

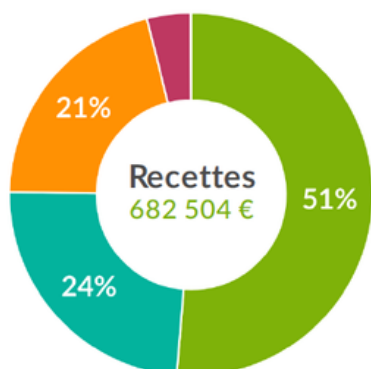


Impôts et taxes :	236 545 €
Dotations et participations :	215 227 €
Autres recettes réelles :	98 300 €
Produits des services :	14 387 €
Produits des cessions :	2 743 €
Recettes d'ordre :	685 €

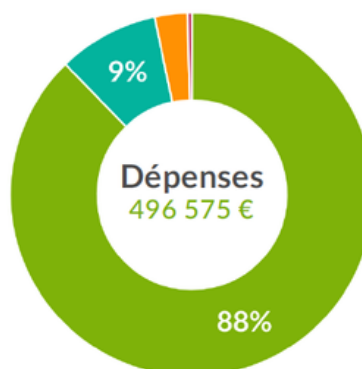


Charges de personnel :	135 704 €
Charges générales :	122 289 €
Charges gestion courante :	62 439 €
Autres dépenses réelles :	44 137 €
Dépenses d'ordre :	12 562 €
Interêts d'emprunts :	7 258 €

Investissement



Emprunt :	350 000 €
Dotations et subventions :	163 589 €
Excédents de fonct capitalisés :	142 087 €
Recettes d'ordre :	26 311 €
Autres recettes réelles :	517 €



Dépenses d'équipement :	435 707 €
Remboursement du capital :	44 433 €
Dépenses d'ordre :	14 435 €
Autres dépenses réelles :	2 000 €

Les résultats du CA 2022

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2022	Fonct	567 887 €	384 389 €
	Invest	682 504 €	496 575 €
Reports de l'exercice 2021	Fonct	370 380 €	0 €
	Invest	0 €	121 586 €
Total (réalisations + reports)		1 620 771 €	1 002 551 €
Restes à réaliser reportés en 2023	Invest	167 428 €	334 611 €
Résultat cumulé		1 788 199 €	1 337 162 €
Résultat financier de clôture		451 037 €	

- Une maîtrise de nos dépenses courantes
- Une capacité d'investissement préservée
- Un résultat financier qui confirme la bonne tenue des comptes



Autofinancement de la collectivité
148 199€

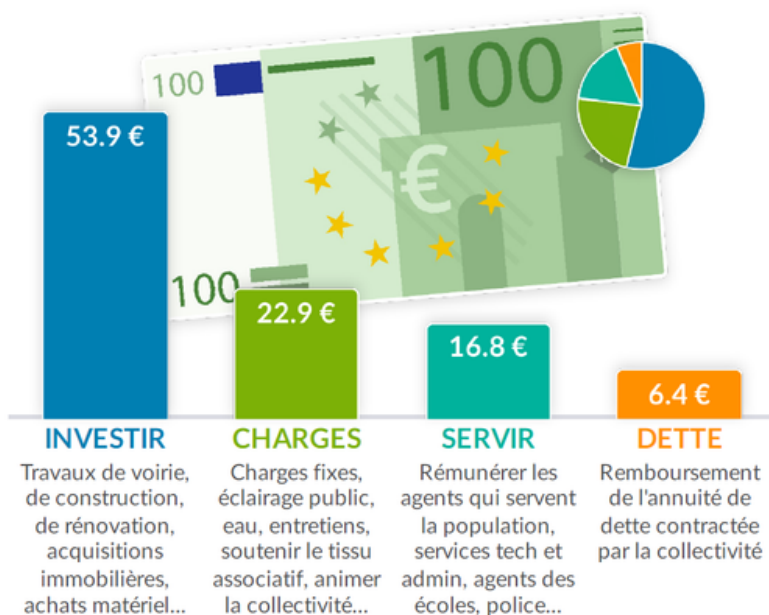


Capacité de désendettement
3.14 ans

Les principales réalisations de 2022



Que fait la commune avec 100€ ?



Une volonté d'investir

pour l'avenir et afin que nos locaux soient au service des habitants depuis plusieurs années nous sommes très ambitieux sur l'isolation et les énergies renouvelables. Nous souhaitons également soigner le cadre de vie avec des aménagements paysagers qualitatifs prenant en compte le changement climatique (végétalisation, désimperméabilisation...).

En préservant les services

et la dynamique du tissu associatif local très actif sur Val-Sonnette, en maintenant les moments conviviaux, culturels et sportifs (repas des aînés, spectacle de Noël, randonnée, Carte Avantages Jeunes) si importants pour le lien social, en accompagnant les familles grâce aux aides aux voyages scolaires et en soutenant en cas d'événement tragique.

”

Un compte administratif 2022 qui confirme la bonne santé financière de notre commune. Nous continuons à rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement avec un objectif de stabilité voire de diminution des coûts grâce aux travaux réalisés. Cette maîtrise d'ailleurs a permis de dégager un autofinancement important. Celui-ci a dû être complété par un emprunt de 350 000 €. Nos partenaires financiers nous accompagnent avec des subventions de l'État, de la Région BOFC, du Département et de la CCPJ.

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à l'unanimité a eu lieu lors du conseil municipal du 11 avril 2023. Ce Budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

Budget Primitif 2023

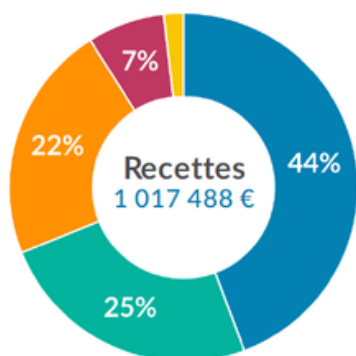
Fonctionnement

1 017 488 €

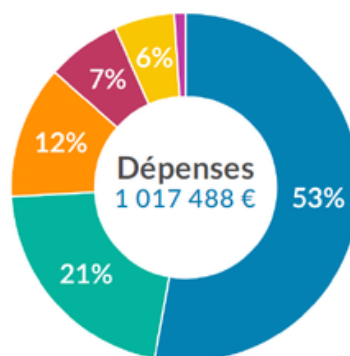
Investissement

914 263 €

Fonctionnement

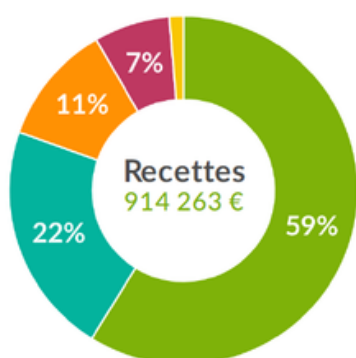


Excédent antérieur :	451 037 €
Impôts et taxes :	250 058 €
Dotations et participations :	224 984 €
Autres recettes :	73 000 €
Produits des services :	18 409 €

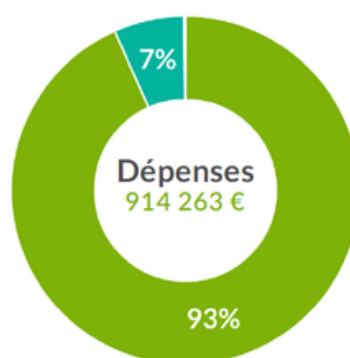


Virement à section d'invest :	537 790 €
Charges générales :	216 664 €
Charges de personnel :	125 538 €
Charges gestion courante :	70 090 €
Autres dépenses :	56 699 €
Intérêts d'emprunts :	10 707 €

Investissement



Virement de section de fonct :	537 790 €
Dotations et subventions :	197 411 €
Excédents de fonct capitalisés :	102 840 €
Excédent d'invest reporté :	64 342 €
Autres recettes :	11 880 €



Dépenses d'équipement :	853 350 €
Remboursement du capital :	59 476 €
Autres dépenses :	1 437 €

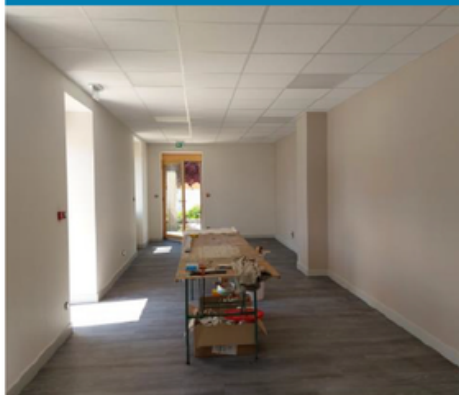
Les orientations du Budget

- ▶ Poursuite des investissements prioritaires
- ▶ Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ▶ Pas de hausse des taux de fiscalité en 2023



Visitez notre site internet

Fin des travaux de la mairie annexe de Vercia



Projets d'investissement et vie de la commune

Fin travaux mairie et sdf Vercia :

483 000 €

Achat de parcelles Vincelles :

130 000 €

Travaux de sécurité Bonnaud :

49 000 €

Enfouissement réseaux Paisia :

23 800 €



Projet d'effacement des réseaux aériens sur le quartier de la Bardette

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



62%

853 350 €
Infrastructures

912€ / habitant



30%

412 292 €
Admin générale

440€ / habitant



5%

70 183 €
Rembours dette

75€ / habitant



3%

47 027 €
Autres dépenses

50€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux voté	Produit voté
Taxe foncière	38.22%	384 493 €
Taxe foncière non-bati	24.84%	23 995 €

Investissement local

Dans un contexte difficile pour les ménages et contraint pour les finances communales, notre volonté est de continuer à investir pour la transition écologique, l'amélioration du cadre de vie et la cohésion sociale tout en n'augmentant pas les taux de fiscalité en 2023. Après déduction du coefficient correcteur les recettes de fiscalité attendues sont de 296 858 €. C'est bien ce chiffre qu'il faut retenir.

”

Cette année sera marquée par la fin des travaux de la mairie annexe et de la salle des fêtes de Vercia, un chantier s'étalant sur deux années. Nous travaillons désormais au projet d'écoquartier à Vincelles avec habitat adapté pour les seniors, un projet à moyen et long terme ; à la sécurisation du déplacement des jeunes, entre autres, sur Bonnaud ; à l'enfouissement des réseaux là où nous avons encore des fils nus mais aussi des investissements moins importants mais nécessaires : achat de vaisselle de réception pour la salle de Grusse, rénovation de fontaines, panneaux d'affichage, matériel pour nos agents municipaux etc.

RECEPTION DES TRAVAUX DE VERCIA

PAR BRIGITTE MONNET

Vendredi 2 juin, en présence des entreprises nous avons réceptionné les travaux des deux bâtiments de Vercia, salle des fêtes et mairie annexe, ainsi que la chaufferie bois.

Mme l'architecte Alhem PARIS et la commune se sont félicités des excellents résultats des deux tests d'étanchéité à l'air.

Un grand merci à nos partenaires financiers, sans qui nous n'aurions pu réaliser de tels travaux.



Les élus visitent la mairie annexe



COÛT DE L'OPÉRATION : 590 963 € HT

SUBVENTIONS : 370 613 € DONT :

ÉTAT (DSIL) : 176 296 €

RÉGION BOFC (EFFILOGIS ETUDES ET TRAVAUX) : 119 767 €

CONSEIL DÉPARTEMENTAL (DST) : 74 550 €

AUTOFINANCEMENT : 220 350 €



**Avec ses nouvelles tables et chaises,
la salle est prête pour les cérémonies à venir
(mariages, parrainages civils...)
accueillir des ateliers pour les habitants de
Val-Sonnette
permettre aux associations de se réunir.**

**Vous êtes cordialement invités
à l'inauguration de nos nouveaux locaux
JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023 à 18h00**

INSTALLATION D'UNE BOITE A LIVRES :

PAR BRIGITTE MONNET



Après avoir restructuré la place de Vincelles afin de donner plus de lisibilité aux usagers, en l'embellissant également grâce à la végétalisation et la mise en place de bancs pour s'y arrêter, se reposer, c'était au tour de la fontaine de connaître un bon nettoyage par aéro-gommage et une peinture toute neuve. Un nouveau panneau d'affichage a été installé, ainsi qu'une boîte à livres.

Merci à Dominique VOLATIER, menuisier retraité de la commune, qui l'a fabriquée bénévolement. Jacques BONNIER n'est pas peu fier également car on lui doit les plans de cet ouvrage.



Pendant les travaux



Après les travaux

DE LA VAISSELLE, POUR LA SALLE DE CONVIALITE DE GRUSSE



La commune a décidé d'investir dans un ensemble complet de vaisselle de belle qualité pour la salle de Grusse.

Ainsi, pour une location à 1€/personne vous aurez : une grande assiette plate, une assiette moyenne, une assiette creuse, une assiette à dessert, les couverts, un jeu de 3 verres (à crémant, à vin et à eau), une tasse avec sa sous-tasse, un pot à eau pour 6 personnes.

La salle a également été dotée d'une cafetière grande contenance.



Achat de parcelles à Vincelles secteur des Bourgeons

PAR BRIGITTE MONNET

Lors de l'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), PLU approuvé en septembre 2015, nous avons identifié, entre autres, le secteur des Bourgeons comme propice à l'urbanisation afin de permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.

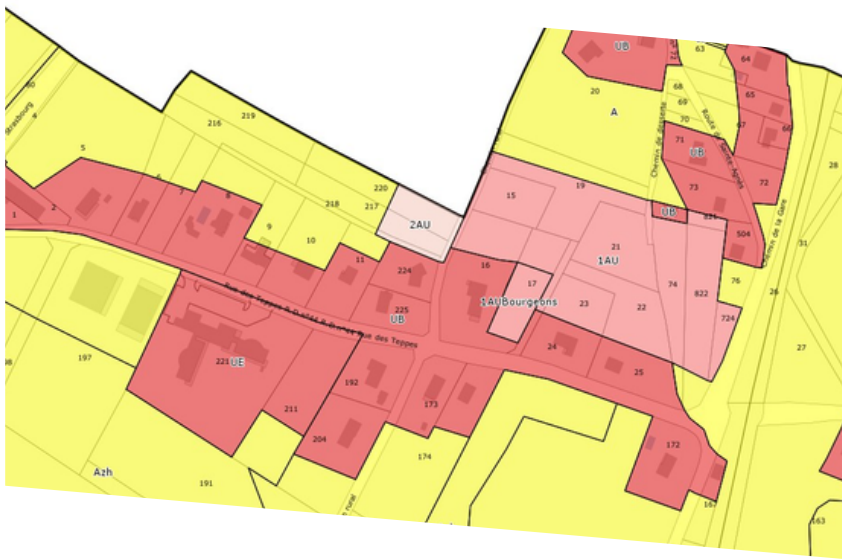
Des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) précisent les conditions d'aménagement sur ce secteur appelé "1AU".

Les opérations de construction ou d'aménagement décidées dans ces secteurs devront être compatibles avec les OAP et en respecter les principes. La densité globale devait être conforme avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays Lédonien, soit 15 logements/ha.

La volonté de la commune est de développer un éco quartier incluant de l'habitat adapté pour les seniors et les personnes en situation de handicap.

Ainsi, la commune qui a instauré le droit de préemption, a pu acheter 8 terrains à l'amiable à des particuliers, au prix fixé par les Domaines, soit une surface totale de 16 321 m².

Désormais, nous rencontrons des bailleurs sociaux et autres opérateurs afin d'avancer enfin dans ce projet car nous savons qu'il y a de la demande notamment pour l'habitat adapté.



Idéalement placé à proximité de l'école, de la Maison d'Assistants Maternelles, de l'arrêt bus, du cheminement piétonnier, ce secteur ne manque pas d'attrait.

Des travaux importants de viabilisation devront être réalisés (réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, voirie, éclairage public).

PLUi

La compétence transférée à la CCPJ

PAR BRIGITTE MONNET

Par délibération en date du 2 mars 2023, la commune a voté favorablement pour le transfert de la compétence planification des documents d'urbanisme à la Communauté de Commune Porte du Jura. Pourquoi ce vote ?

La loi « climat et résilience » du 22 août 2021 a un objectif de modération de consommation d'espaces. Objectif à l'horizon 2050, atteindre une « absence de toute artificialisation nette des sols ».

Objectif immédiat : le rythme d'artificialisation des 10 prochaines années (2021-2031) doit être divisé au moins de moitié par rapport à l'artificialisation constatée sur les 10 années précédentes (2011-2021).

Il y aura 3 phases de réduction de moitié : 2021-2031, 2031-2041, 2041-2051.

La loi climat et résilience se déclinera à différents échelons :

- à l'échelon régional avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equilibre des Territoires) avec une entrée en vigueur avant le 22 février 2024 ;
- à l'échelon du Pays Lédonien avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale avec une entrée en vigueur du SCOT modifié ou révisé dans un délai de 5 ans (avant le 22 août 2026) sinon plus d'ouverture à l'urbanisation.
- à l'échelon des collectivités, PLUi, PLU, carte communale avec un délai de mise en compatibilité des documents d'urbanisme de 6 ans (avant le 22 août 2027) ;

Si les délais ne sont pas respectés, des sanctions à l'issue du délai s'appliqueront : plus de permis délivrés en zone à urbaniser (zone AU) des PLU (i), plus de permis délivrés en zone constructible des cartes communales.

Avant de s'engager, les élus de Val-Sonnette ont souhaité des garde fous. Aussi, au conseil communautaire Mme la maire a demandé que soit ajouté à la délibération actant le transfert les deux points suivants :

- que soit précisé lors d'une conférence des maires les modalités de la collaboration entre la communauté de communes et les communes ;
 - qu'une charte de gouvernance précise l'organisation de la collaboration dans l'élaboration du PLUi.
- Les deux demandes ont été acceptées et ajoutées à la délibération du conseil communautaire.

Quelques travaux réalisés par nos agents municipaux



Le pèse-lait de Bonnaisod entièrement rénové, il en avait grand besoin !

La période hivernale a permis à nos agents de réaliser des travaux impossibles à faire en période estivale du fait de l'entretien des espaces verts, bords de route etc.

Ainsi le pèse lait de Bonnaisod après un nouveau crépissage a reçu une peinture beige s'accordant avec les maisons environnantes et la porte a été rénovée.

Un nouvel agent municipal



Florian PERNOT a rejoint Clément MAHEU dans notre équipe d'agents municipaux dans le cadre d'un contrat saisonnier. Bienvenue à lui !

A Bonnaud, porte du pèse-lait repeinte ainsi que le mur d'enceinte de la mairie



La fibre, c'est pour 2025

En attendant les SRO vont être installés

PAR BRIGITTE MONNET

ALTITUDE FIBRE 39, afin de répondre à ses obligations de service public, doit procéder à l'implantation d'infrastructures composant le réseau de communications électroniques.

Nous avons déjà vérifié, avec Circet France, fournisseur de services d'infrastructures télécoms, que l'ensemble des maisons d'habitation étaient répertoriées ainsi que les locaux techniques, les entreprises, les bâtiments publics, sans oublier les projets à venir.

Nous en sommes à l'étape d'installation des SRO.

Le SRO désigne un sous-répartiteur optique. C'est ici que s'effectue la connexion entre les fibres optiques des différents abonnés et les fibres optiques des opérateurs commerciaux. Un SRO peut desservir jusqu'à 500 foyers.

Deux SRO vont être implantés sur le domaine privé de la commune de Val-Sonnette :

- l'un à Vincelles, en bout du terrain municipal route de Rotalier où se situe le terrain de boules ; il sera vert afin de s'intégrer à son environnement ;
- l'autre à Vercia, contre le garage de la commune situé en face de la mairie annexe, sa couleur beige lui permettra de passer presque inaperçu.

POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE (PBO)

SITUÉ DANS UN RAYON MOYEN DE 100 MÈTRES AUTOUR DE CHAQUE HABITATION/LOCAL, C'EST À PARTIR DU POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE QUE SONT RÉALISÉES LES OPÉRATIONS DE RACCORDEMENT FINAL. LE PBO PEUT ÊTRE INSTALLÉ EN FAÇADE, EN AÉRIEN OU EN SOUS-TERRAIN. 1 PBO EST DÉDIÉ EN MOYENNE À 6 FOYERS.

Les étapes à venir

RACCORDEMENT

POUR ÊTRE RACCORDE À LA FIBRE OPTIQUE, UN USAGER DOIT SOUSCRIRE AU PRÉALABLE UN ABONNEMENT AUPRÈS DE L'OPÉRATEUR DE SON CHOIX. UN TECHNICIEN FIBRE MANDATÉ PAR CE DERNIER PROCÈDERA ENSUITE AU RACCORDEMENT DU LOGEMENT OU DE L'ENTREPRISE.



VOIRIES COMMUNAUTAIRES

PAR CATHERINE FOURNIER

Travaux de voirie prévus par la Communauté de Communes Porte du Jura en 2023

La Commission voirie et réseaux de Val-Sonnette avait recensé 20 chantiers de voirie sur tout le territoire communal. Le technicien, en charge des travaux de voirie à la Communauté de Communes a visité tous les chantiers proposés et les a chiffrés suivant les prix proposés dans le cadre du marché. Lors d'une réunion de la commission voirie de la Communauté de Communes, des choix ont dû être faits parmi toutes les propositions des Communes pour tenir dans l'enveloppe budgétaire. Voici les chantiers qui seront réalisés cette année sur Val-Sonnette :

Communes déléguées	Voie communale	Désignation des travaux	Coût HT	Date d'intervention
BONNAUD	Rue du Perron	Dérasement bas-côté et curage fossés	1 941.00€	26 et 27/06
GRUSSE	Quartier Marchand	Pose d'un caniveau grille et BBSG (enrobé)	7 800.00€	28 et 29/06
VERCIA	Quartier Sauvage	Amélioration écoulement eaux pluviales et BBSG	7 194.00€	30/06 et 01/07
VINCELLES	Rue des Bérard	Préparation purges, BBSG, sur 110 ml	10 598.50€	04 et 05/07
VINCELLES	Rue des Courtils	Préparation et pose d'un BBSG sur 277 ml	14 770.00€	20/07
VINCELLES	Rue des Etangs	Reprise travaux 2022	4 129.00€	20/07
VINCELLES	Rue des Riesland	Sur 445 ml dérasement et curage fossés	2 854.00 €	06 et 07/07
VINCELLES	Rue du Colombier	Création d'une cunette en BBSG	2 480.00€	10/07
			51 757.50€	

Attention : les dates d'intervention peuvent être modifiées en fonction des aléas climatiques.

C'est l'entreprise PIQUAND TP de St Amour, qui réalisera encore cette année les travaux.

TRAVAUX RUE DES TEPPEES

Le croisement des Poids lourds sur la Rue des Teppes endommage les bas-côtés et les véhicules ont cassé une conduite d'eaux pluviales. Depuis le trottoir devant la Maison d'Assistants Maternelles, des bordures infranchissables seront posées à une vingtaine de centimètres du bord de la chaussée, jusqu'au carrefour avec la route de Ste Agnès. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS/SJE, pendant les vacances scolaires. Des demandes de subvention avaient été faites et nous avons obtenu 4275 € au titre de la DETR par l'Etat, 4968.63 € au titre des amendes de police par le département, ainsi qu'un complément départemental dans le cadre de la Dotation Relance de 2500 €. Le coût des travaux s'élèvent à 21 820.75€ HT.



REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE RUE DES VIGNES À VINCELLES.

PAR CATHERINE FOURNIER



La grosse conduite d'eau potable qui part du château d'eau jusqu'au cimetière de Vincelles (jonction avec les travaux réalisés en 2021) doit être remplacée car elle a subi déjà plusieurs casses.

Le Syndicat des Eaux de Beaufort a attribué le marché de travaux à l'entreprise PETITJEAN, pour un montant de 179 772.10€ HT.

Les travaux seront réalisés au courant du 2ème semestre 2023.

Réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable :

Ce document sera un véritable outil de gestion et de programmation pluriannuelle. Il permettra de déterminer et cerner les éventuels écueils ainsi que les améliorations envisageables afin de disposer d'un système d'alimentation en eau potable cohérent et pérenne. C'est un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation.

Cette étude est composée en 6 phases :

- Phase 1 : Connaissance physique du système d'alimentation en eau potable
- Phase 2 : Etat des lieux de la production et de la consommation actuelle
- Phase 3 : Analyse du fonctionnement du réseau
- Phase 4 : Modélisation hydraulique du réseau
- Phase 5 : Étude de la ressource potentielle
- Phase 6 : Construction du Schéma directeur

Le montant de cette étude s'élève à 109 840.00 € HT et elle est confiée au Cabinet ANDRE.



**NOUVEAU : SITE INTERNET
HTTPS://WWW.SMEA-BEAUFORT-ORBAGNA.FR**

Remplissage des piscines

Le SMEA demande aux habitants de l'informer lors du remplissage des piscines.

En effet, cela représente une surconsommation ponctuelle qui peut faire penser à des fuites sur le réseau.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BEAUFORT



PAR VALÉRIE PAROLA

Nous avons été informés de la réouverture de la déchetterie ce 28 mars. Conformément à la demande de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la réserve incendie a été mise en place et réceptionnée.

Les élus ont donc validé la réouverture de la déchetterie.

HORAIRES D'ÉTÉ

À PARTIR DU 3 AVRIL 2023

MERCREDI 9H-12H / 13H30-17H30

VENDREDI 9H-12H / 13H30-17H30

SAMEDI 9H - 12H



HORAIRES D'ÉTÉ EN PÉRIODE DE CANICULE

MERCREDI 7H30-14H30

VENDREDI 7H30-14H30

SAMEDI 8H - 11H



HORAIRES D'HIVER

À PARTIR DU 30 OCTOBRE

MERCREDI 9H-12H / 13H30-16H30

VENDREDI 9H-12H / 13H30-16H30

SAMEDI 9H - 12H



ACHAT GROPÉ DE COMPOSTEURS

La commune vous propose de passer une nouvelle commande groupée de composteurs aux conditions suivantes :

- 30 € le composteur livré en mairie
- en plastique recyclé
- contenance 340 ou 600 litres

Commande à passer en mairie
avant le 15 septembre :

03.84.25.06.40

mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr



AU 1ER JANVIER 2024 LES DÉCHETS ORGANIQUES NE POURRONT PLUS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE BAC GRIS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

PAR BRIGITTE MONNET



Après avoir déposé une gerbe sur les monuments aux Morts de Bonnaud, Grusse et Vercia, la cérémonie du 8 mai s'est tenue au monument aux Morts de Vincelles. Les habitants étaient présents à cette cérémonie de commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Merci aux Porte Drapeaux,
au Souvenir Français avec les jeunes qui lisent des textes de soldats sur le front,
aux Chœurs du Bon Pays, pour l'interprétation de la Marseillaise,
à Joachim KOVARIK, qui a joué le chant des partisans à l'euphonium.



REPAS DES ANCIENS



Vous avez 70 ans et plus ?

Réservez d'ores et déjà
votre **samedi 25 novembre 2023**,
pour le repas des aînés.

Une invitation en bonne et due forme vous sera transmise.

Et n'oubliez pas que l'on peut venir vous chercher !



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'année dernière, nous inaugurons les 1ères journées du patrimoine à Val-Sonnette.

Au vu de la faible fréquentation du samedi, nous avons décidé de ne garder que la journée du dimanche d'ouverture au public. Ce sera donc

Dimanche 17 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Cette année, Irène Rouche et Guy Costanzo vous proposent :

- Une exposition sur les lavoirs de Vincelles à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles
- Une exposition sur les lavoirs de Grusse à la salle de convivialité de Grusse
- Une Visite de l'église et son histoire du Xème siècle à nos jours et découverte des deux tableaux restaurés.



ESCAPADE GOURMANDE EN CALÈCHE

AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE CCPJ

ATTENTION PLACES LIMITÉES

ESCAPADE GOURMANDE EN CALÈCHE

VINCELLES <> GRUSSE

JEUDI 20 JUILLET

Rencontre avec une maraîchère, une céramiste, un cuisinier...

La promenade en calèche se terminera à Vincelles par un petit pique-nique fourni par le restaurant Autour de l'Âtre.



Départ à 9h des Jardins de la Sonnette

Rendez-vous au lieu-dit la Vendée

Vincelles - 39190 Val-Sonnette

Limité à 4 à 5 personnes

(suivant le nombre d'adultes et d'enfants)

TARIFS

Adulte : 20€

Moins de 6 ans : 10€



OFFICE DE TOURISME PORTE DU JURA
03 84 48 76 69 | 07 63 77 12 02
TOURISME@CCPORTEDUJURA.FR
TOURISME-PORTEDUJURA.FR



BALADE CHANTÉE

à Grusse Val Sonnette



Jeudi 13 juillet

Niché au cœur de la reculée, entre vignobles et forêts, découvrez en musiques et chansons ce charmant village dominé par le belvédère de Saint-Laurent-la-Roche. Une exposition photographique de Didier Lacroix sera à découvrir le long du parcours. En association avec le Collectif Pauvre Pêcheur et la Mairie de Val-Sonnette. Dégustation de saveurs locales proposée en fin de visite au restaurant Autour de l'Âtre.

Rendez-vous à 16h45

*Devant la salle des fêtes de Grusse – 39160 Val-Sonnette
Départ à 17h
Balade gratuite*



Office de Tourisme Porte du Jura
03 84 48 76 69 | 07 63 77 12 02
tourisme@ccportedujura.fr
tourisme-portedujura.fr



Collectif Pauvre
Pêcheur



EN 2014, OÙ IRONS NOUS ?

NOUS RECHERCHONS DES HABITANTS DE VERCIA AYANT UNE BONNE CONNAISSANCE DE LEUR PATRIMOINE ET QUI AURAIENT ENVIE DE S'IMPLIQUER DANS LA PRÉPARATION DE VISITES GUIDÉES. MERCI DE CONTACTER LE 0384250640

ATTENTION, PASSAGE DE LYNX !!!

Notre commune se trouvant dans un secteur abritant le lynx, un nouveau panneau de signalisation à son effigie a été mis en place à l'entrée de Vincelles.

Ce panneau, remis gratuitement par le centre Athénas, a pour vocation d'inciter les personnes à adapter leur allure lors de leurs déplacements, la route étant une des causes de mortalité du félin.

Ce panneau bénéficiera à tous : bien sûr à notre sécurité mais aussi aux autres espèces animales présentes dans notre secteur comme notamment les chevreuils et les chamois.

Une conférence aura lieu en septembre sur notre commune afin de nous permettre de mieux connaître ce discret félin aux plumets sur les oreilles, son mode vie, ses interactions avec son environnement mais aussi les enjeux liés à sa préservation.

PAR JEAN-LOUIS ROCHET



CENTRE ATHENAS

Un individu blessé, ou observé durablement à proximité des habitations doit être signalé rapidement au centre afin de garantir ses chances de sauvetage.

Téléphone :
03 84 24 66 05

LES BONS RÉFLEXES Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr Pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JNE

PAR ISABELLE PACOU

**JURA
NATURE
ENVIRONNEMENT**

DÉCOUVERTE FAUNE ET FLORE DES PELOUSES SÈCHES

Samedi 29 avril 2023, par un temps agréable et printanier, Jura Nature Environnement clôturait son Assemblée Générale par une sortie sur la grande Côte de Vincelles.

Au menu, découverte des plantes et des petits habitants de cet Espace Naturel Sensible qui nous fait voyager facilement grâce à son biotope méditerranéen.

Nous avons ainsi pu observer de splendides orchidées sauvages comme l'orchis brûlé dont les fruits sont des capsules, contenant des graines extrêmement petites. Sans la présence dans le sol d'un champignon microscopique particulier, ses graines ne peuvent germer et il faut près d'une dizaine d'années pour qu'un pied soit capable de produire ses premières fleurs. Quant à l'ophrys insectiflora, ses fleurs ressemblent à une grosse mouche sombre.

Nous avons été accueillis par le chant de l'alouette Lulu qui trouve ici l'environnement idéal à son épanouissement : nid caché au sol, arbustes nourriciers et petits arbres comme poste de surveillance de son territoire. Elle nous quittera à l'automne pour migrer.

Quelques lézards verts ont filé à notre approche et de nombreux criquets Tétrix bondissaient à chacun de nos pas. Les premiers Argus verts, couleur rare chez les papillons, volaient à la recherche de nectar. Nous avons senti le parfum du cerisier Sainte Lucie dont les petits fruits sont comestibles mais amers, et qui font le bonheur des oiseaux.

Enfin, nous avons conclu cette promenade par une comparaison très intéressante des paysages actuels et de ceux référencés sur une ancienne carte d'après-guerre.



Orchis brûlé

Lecture de paysage

Cerisier Sainte Lucie



Lézard Vert



Argus Vert

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

PAR ISABELLE PACOU

MURIEL KOVARIK L'ATELIER DU GRAIN D'ARGILE



Horaires :

Lundi, jeudi,
vendredi et samedi
09:30 – 18:30

dimanche
09:00 – 18:00

mardi et mercredi
09h30 – 12h00

Pour Muriel, installée depuis 20 ans à Grusse, être céramiste c'est avant tout jouer avec les éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. Elle met sa créativité au service du quotidien pour embellir nos intérieurs et nos jardins, guidée par la volonté de réunir le beau, le pratique et le naturel.

Pour la maison, du carrelage, des objets utilitaires tels que cruches, assiettes, théières, bols ou vases qui égayeront votre table. Pour le jardin, des photophores, des oyas (arrosage passif), des nichoirs, des suspensions...

C'est aussi une artiste qui s'exprime à travers des sculptures émouvantes, des bas-reliefs ou des cadres muraux originaux mêlant des thèmes issus de la nature, parfois avec humour comme ses personnages semblant sortir ou vouloir entrer dans les murs. Muriel peut aussi répondre à vos demandes personnelles et travailler sur commande.

A la technique classique du grès émaillé, s'ajoute celle de la terre sigillée, une technique ancestrale moins énergivore. Elle permet d'utiliser la terre locale qui est ensuite filtrée, décantée, patinée et révélée de manière unique à la cuisson. Celle-ci est réalisée au bois ou à l'électricité solaire produite sur place.

Muriel vous accueille dans son atelier pour découvrir son coin-expo et propose des stages sur place en week-end dont un « spécial enfants » les 12 et 13 juillet. Vous pouvez aussi suivre ses cours de dessin, peinture et poterie toute l'année à Lons le Saunier, espace des Mouillères. Enfin, elle prépare une exposition visible à la Caborde pendant tout le mois d'août, où elle exposera ses pièces artistiques accompagnées des œuvres de sa mère : peintures de fleurs, et de son fils, forgeron d'art.

A cette occasion, une journée initiation tout public à la céramique (prix libre) se tiendra à la Caborde le 22 août.

Téléphone conseillé avant visite : 03 84 25 08 12

Adresse: 5 en sechon, Grusse 39190 Val-Sonnette

site internet <https://graindargile.wixsite.com/jura> et graindargile.overblog.com



NOS HABITANTS ONT DU TALENT

DIDIER LACROIX PHOTOGRAPHE

PAR DIDIER LACROIX



Pour Didier LACROIX photographe, c'est écrire avec la lumière...Une passion et un métier qu'il exerce depuis plus de 35 ans.

Installé à Grusse depuis 1995, il a été salarié dans un studio photo en tant qu'opérateur pendant 12 ans et est devenu photographe indépendant en 2002.

Il a travaillé pour le Comité départemental et régional du tourisme, pour le musée du Jouet, diverses entreprises, la Caborde d'Orbagna et effectué des reportages à l'étranger...

Il a publié trois livres aux éditions Titom :

« Jura, le Langage du Temps », balade poétique et atypique dédiée aux paysages jurassiens, utilisant en guise d'abécédaire, le minéral, le végétal, l'eau, le feu et le métal...

« Croisées de Chemins », voyage historique et spirituel mettant en lumière les trésors cachés de l'architecture religieuse dans le Jura.

« Cœur de Bois », incursion ludique et magique dans l'univers de la tournerie et du jouet en bois jurassien.

Actuellement, il travaille sur la publication à compte d'auteur d'un 4e livre qui s'intitule « Jura, sens d'un terroir ». Ce livre est composé de portraits et de paroles de vigneron(nes), ponctué par une vision poétique des paysages du vignoble jurassien au fil des saisons.

À partir du mois d'octobre, le livre sera disponible à la vente dans les 3 librairies de Lons-le-Saunier, à la Caborde et au tabac presse de Beaufort-Orbagna ainsi que chez l'auteur à la Galerie de la Roche située 67 rue Saint Roch à Grusse où une séance de dédicace sera organisée cet automne.

Contact : didier.lacroix13@wanadoo.fr
03 84 25 00 42 / 06 69 32 85 62

Le livre "Jura, sens d'une terroir"
paraîtra début octobre 2023.

Une souscription est ouverte à toute personne désireuse de s'offrir ou d'offrir ce nouvel ouvrage.

Le bulletin de souscription est disponible à la Mairie de Val-Sonnette, à la Caborde et au tabac presse de Beaufort-Orbagna.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

PAR CHRISTOPHE PERRIN

L'année scolaire se termine, la fin d'année scolaire 2023 s'est déroulée avec de beaux projets pour enrichir le quotidien de la classe et apporter aux élèves d'autres compétences.

En mars, quatre étudiants en santé (médecine et école d'infirmiers) sont venus à l'école dans le cadre de leur service sanitaire pour faire de la prévention à l'hygiène bucco dentaire. Leur travail a concerné les élèves du CP au CE2.

Le 23 mars à l'occasion de la journée internationale de la forêt et en partenariat avec l'OCCE (office central de la coopération à l'école), les élèves ont planté un arbre dans la cour.

Le comité départemental de tennis de table a proposé aux élèves de la Petite section au CM2 une découverte du tennis de table. Une table et des raquettes ont été offertes à l'école. Une activité nouvelle est possible en EPS mais aussi pendant les temps de récréation.

64 élèves, du CP au CM2 sont partis à Quiberon du 21 au 27 mai. Les élèves ont pu découvrir le milieu marin avec de nombreuses balades accompagnées par des guides. La pêche à pieds, la découverte des algues, des coquillages et des laisses de mer ont émerveillé les petits jurassiens.

Ils ont pu également découvrir le char à voile et la voile. Cette classe transplantée a été possible grâce au soutien des communes, des PEP du Jura, de la JPA de l'association familiale du canton de Beaufort et de l'association des parents d'élèves.

La rentrée 2023 se prépare. 122 élèves sont déjà inscrits.

Pour une inscription, contacter la mairie et l'école. Tel : 03 84 25 04 47

Mail : ecole.val-sonnette@ac-besancon.fr



L'ACCUEIL DE LOISIRS « LE TIPI » PROPOSE :

PAR LAËTITIA YACOUBI

**Des ateliers du soir
les mardis et vendredis
de 16h30 à 18h30
du 30 mai au 30 juin !**

Le mardi c'est poterie et
Le vendredi, jeux télévisés.

Un pique-nique sera organisé tous les vendredis, à partir du 9 juin jusqu'au 7 juillet, soit au City stade de Vincelles, soit à l'accueil de loisirs, sur le temps du midi pour tous les enfants inscrits à la cantine.

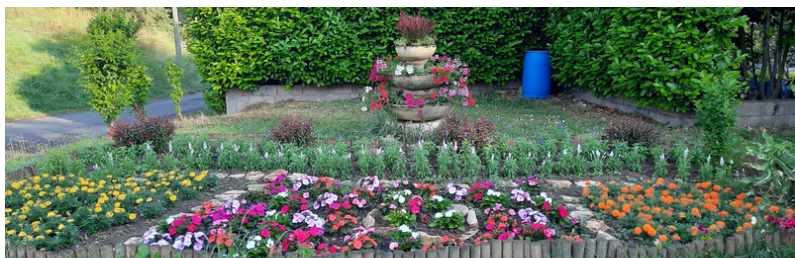
Nouveautés à l'accueil de loisirs:

Le projet bibliothèque voit enfin le jour.

Offrons aux enfants la possibilité de s'épanouir, de stimuler leur imagination et leur créativité à travers les livres.

Chaque enfant qui fréquente l'établissement a la possibilité d'emprunter des livres.

L'équipe d'animation se rend disponible afin d'orienter les enfants dans leur choix.



REMISE DES PRIX VILLES ET VILLAGES FLEURIS

PAR BRIGITTE MONNET

Le samedi 18 février 2023 à 10h00 s'est tenue au conseil départemental du Jura, la remise des prix des villes et villages fleuris, palmarès 2022.

- Dans la catégorie « Communes 1ère catégorie (- de 300 habitants), communes classées hors concours, Vercia a obtenu une fleur grâce à l'association « Les Amis des Fleurs » qui œuvre chaque année pour que la commune déléguée de Vercia soit toujours aussi belle. Ce prix s'accompagnait d'un chèque de 50 € et d'une plante qui viendra rejoindre les autres dans les massifs de la commune.
- Dans la catégorie « Balcons fleuris » : René et Ginette Durand à Vercia ont obtenu le 3ème prix.
- Dans la catégorie « Hôtels - Restaurants - Commerces - Hébergement » le domaine Germaine Baud à Grusse a obtenu le 6ème prix.

Félicitations à tous.



VERCIA, LES AMIS DES FLEURS

Cette année encore notre association a fleuri VERCIA et PAISIA.

1884 fleurs ont été plantées ; nous avons privilégié les fleurs vivaces qui nous l'espérons nous permettront de faire des économies d'arrosage et de plantation pour les années suivantes tout en gardant des coloris variés.

Nous remercions les personnes du village qui nous ont aidé pour la plantation et l'arrosage tout au long de la saison



VINCELLES IRÈNE ET PASCAL FLEURISSENT LE VILLAGE

Les Saints de glace derrière nous, le fleurissement a pu commencer.

Annuelles et vivaces ont été plantées afin que leurs jolies couleurs égayent nos bacs à fleurs, disposés de part et d'autre dans le village.

Merci aux petites mains qui les aideront à pousser en leur apportant un peu d'eau.



FOYER RURAL DE VERCIA

Les Sygovies

PAR SANDRINE BLANCHON

Les Sygovies sont fiers d'avoir partagé les traditionnades 2023 avec les habitants de Val-Sonnette ce dimanche 11 juin. Le public a découvert les chants et danses traditionnels jurassiens du 19ème siècle. Ils ont essayé quelques pas avec nous et la troupe a rejoint la magnifique place des fêtes de Grusse où nous avons passé un moment convivial. Prochain rendez-vous samedi 1er juillet à Vercia pour le festival folklorique. Venez nombreux.



Activité physique d'entretien

La saison sportive de notre section « activités de la forme » se termine. Cette année, nous étions 15 licenciés.

Comme la salle du Foyer Rural a bénéficié de travaux de rénovation énergétique, nous n'avons pas pu l'utiliser pendant 6 mois environ. Nous avons eu la chance d'utiliser la petite salle de Vincelles ; et nous en profitons pour remercier le Conseil Municipal pour cette mise à disposition.

Durant cette saison, nous avons accueilli Justine en stage. Elle préparait, par l'intermédiaire de l'UFOLEP, un Certificat de Qualification Professionnelle d'animateur loisir sportif, option activités gymniques d'entretien et d'expression. Justine a été très appréciée par l'ensemble du groupe et nous lui souhaitons une belle réussite ! Nous avons fait l'acquisition de steps d'occasion. Nous remercions Séverine FOURNIER qui a fait le lien avec le club de gym qui nous les a vendus. Ces steps permettront de varier les exercices.

Je vous donne **rendez-vous le 07/09 à 20h pour la reprise.**

Sandra, animatrice de la section APE

Manifestations

Cette année, le Foyer Rural de Vercia a organisé son traditionnel repas dansant « Choucroute » le samedi 19 novembre 2022 ;

Le retour dans les locaux du FRV s'est fait le lundi 8 mai avec une représentation de la pièce de théâtre « Et surtout pour le pire ! ».

Un repas champêtre a eu lieu le samedi 17 juin. Tous les participants ont dégusté de bons poulets cuits à la broche. Nous en profitons pour remercier l'association « Le VAL » de Vincelles.

les prochains rendez-vous sont :

- **un concert gratuit de musique country le mercredi 12 juillet à 19h.** Sur place, vous trouverez de quoi satisfaire votre soif et vous restaurer (avec des "planches apéro").

- **un concours de pétanque le samedi 22 juillet.** Les inscriptions débutent dès 13h30.

Nathalie, Présidente du FRV

LA CAGNOTTE DES P'TITS ÉCOLIERS

Association
des parents d'élèves
de l'école
de Val-Sonnette

Lors de cette année scolaire, l'association a réalisé plusieurs actions :

- Plusieurs ventes de sachets de préparation de cookies,
- Une vente de noix,
- Une tombola,
- Une vente de plantes de l'atelier d'horticulture de l'ITEP du Seillon,
- La distribution de crêpes pour le carnaval de l'école,
- Une opération achats avec la jardinerie de Messia (10% reversés à l'association),
- La soirée pizza à Vercia.

Ces actions ont permises de contribuer au voyage à Quiberon des classes élémentaires et d'une sortie de fin d'année aux grottes de Baumes les Messieurs et visite du parc Jura Faune pour les classes maternelles entre autres.

La soirée Pizza a été un réel succès avec plus de 250 pizzas vendues. Un moment convivial qui a rassemblé bon nombre de personnes des villages environnants.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ces actions que ce soit les habitants de Val Sonnette et Saint Agnès, les parents d'élèves, Mr Saugier et les élèves de l'ITEP du Seillon, madame Forest pour les noix généreusement offertes, madame Gouiller pour le prêt de son terrain, les municipalités, la jardinerie de Messia et le traiteur « Chez Nico et Dodo » pour les pizzas. Tous les parents d'élèves de l'école sont les bienvenus aux réunions que ce soit comme membre du bureau ou simplement pour donner son avis, proposer des actions.

Nous sommes un petit groupe de parents qui ne demande qu'à s'agrandir...

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Une assemblée générale aura lieu en début d'année scolaire.

Pour nous contacter : lacagnottedespitsecoliers@gmail.com



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

PAR MARIE-HELENE GROS

UNE ANNÉE 2023 RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

AVIS AUX BONNES VOLONTÉS

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui auraient un peu de temps à nous consacrer, afin de continuer à faire vivre notre village ! En vous en remerciant par avance.

Assemblée Générale et repas du village de Grusse

L'Assemblée Générale du dimanche 26 février 2023 suivi du repas du village a été un moment de retrouvailles, comme chaque début d'année en toute amitié. Cette année de nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Repas des bénévoles au bowling 1055

Nous avons organisé une partie de bowling suivi d'un repas pour remercier les bénévoles qui nous donnent des coups de mains tout au long de l'année.



Les plantations du village

Comme chaque année le Comité d'embellissement de Grusse fleurit le village. Les bénévoles se sont retrouvés toujours nombreux le samedi 13 mai 2023 matin pour planter les fleurs ; suivi d'un casse-croute très convivial chez Nathalie et Bernard pour terminer la matinée. Nous remercions les responsables de quartier et les personnes qui entretiennent et arrosent les plantations.



Le traditionnel jambon braisé

Le Comité d'Embellissement de Grusse a organisé une soirée « jambon braisé en musique » le 24 juin 2023. Un excellent moment de rencontre, de danse et de festivité pour bien commencer l'été.



Vide Grenier - Dimanche 3 septembre 2023

Avec de nombreux exposants et toujours plus de visiteurs qui pourront profiter de la petite restauration et de la buvette...

Le temps est souvent de la partie pour passer une magnifique journée. L'organisation bien rodée, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années, a fait de cette veille de rentrée des classes une journée de bonne humeur et de convivialité.

GYMNASTIQUE À VINCELLES

PAR JOSEPHTE MICHELET

L'activité physique joue un rôle important dans le maintien de la santé, du bien-être et de la qualité de vie. L'activité physique améliore la santé tout en augmentant l'espérance de vie.

Pour modèle la doyenne de notre groupe de gym vient de fêter ses 90 ans et est toujours performante.

Donc venez nous rejoindre !

Dominika, éducatrice sportive du CODEP, assure les cours tous les mardis matin (sauf vacances scolaires).

Contact : J. MICHELET 06 23 03 25 14



LES ARTISTES DE VAL-SONNETTE

PAR MICHÈLE GOLOUBIEFF



L'année artistique des Artistes de Val-Sonnette s'est terminée par une belle exposition à la salle des fêtes de Vincelles.

Outre les créations des élèves, des artistes étaient invités à exposer.

Nous remercions l'équipe municipale pour son accueil et la gratuité de la salle.

REPRISE DES COURS À PARTIR DU 11 SEPTEMBRE

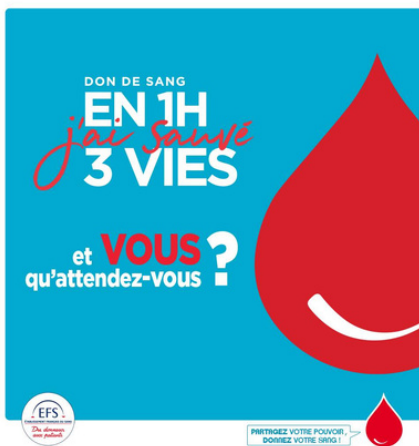
ADULTES : LUNDI DE 17H30 À 19H00

ADOS : MERCREDI DE 16H00 À 17H30

ENFANTS : MERCREDI DE 16H À 17H30

EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS,
LES HORAIRES POURRAIENT ÊTRE MODIFIÉS

DON DU SANG :



COLLECTES 2023

Cousance de 15h30 à 19H30

20 octobre
22 décembre

Beaufort de 9h à 13h
18 août

Merci de venir faire ce geste qui
sauve des vies.

ADMR : DISPOSITIF MONA LISA

PAR CLAUDINE MARCHAND

Depuis 2018, la Fédération ADMR du Jura a adhéré à MONALISA (MObilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement des Âgés).

Elle s'implique dans la prévention et la lutte contre l'isolement à travers, notamment, de l'action quotidienne des bénévoles de proximité.

Afin d'accroître son action, notre réseau déploie depuis 2019, des équipes citoyennes composées de bénévoles, visiteurs et écoutants menant des missions de lien social.

- Visite à domicile.
- Appel de convivialité auprès des personnes en situation sociale d'isolement.

Ces équipes sont déployées en partenariat avec des acteurs locaux (Mairie, Association ADMR...). Le 4 mai lors de la réunion de la Commission sociale deux personnes de l'ADMR du Jura sont venues nous présenter MONALISA.

**Nous recherchons des bénévoles pour mettre en place sur notre commune ce projet.
Ces derniers seront formés et seront encadrés par des professionnels de l'ADMR.**

Pour plus de renseignements et s'inscrire
dans le dispositif,
s'adresser à la mairie
ou à Laure Girard
Référente vie associative.
Tel : 03 84 47 26 31
09 80 08 26 96
Mail : lgirard@fede39.admr.org



FOOTBALL AU CITY STADE :



Le Comité Directeur du District du Jura de Football a souhaité être présent dans des villages pourvus d'un city stade afin :

- d'ouvrir le football à de nouveaux publics : seniors, adultes, loisirs, public féminin, handicap ;
- favoriser l'accès de tous à la pratique ;
- Diversifier l'offre de pratique des clubs (Foot 5, Futsal, Foot en Marchant, Fit Foot, Futnet...).

Les jeunes non licenciés de la commune pouvaient intégrer les équipes.

Plusieurs séances ont eu lieu durant l'année, encadrées par des éducateurs formés.

INFO CANICULE :

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

N° national : 0800 06 66 66

Nous tenons en mairie un registre des personnes vulnérables ou isolées.

Cette inscription doit être le fruit d'une démarche volontaire, nous ne pouvons vous y inscrire en dehors d'une demande de votre part.

Vous pouvez vous faire recenser en mairie par mail ou téléphone en précisant :

Nom - Prénom

Date et lieu de naissance - Téléphone

Nom et contact d'une personne de confiance

Eventuel service intervenant à domicile (ADMR ou autre)

Typologie dans laquelle vous inscrire :

- Personne de 65 ans et plus
- Personne de plus de 60 ans inapte au travail
- adulte handicapé
- bénéficiaire d'une pension d'invalidité

D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

PAR IRENE ROUCHE

Comte Joseph Antoine Albert de LEZAY MARMESIA

Le Comte Joseph Antoine Albert de Lezay Marmésia est né le 28 décembre 1818 à Paris.

Il fut Conseiller général du Jura pour le canton de Beaufort pendant 14 ans, de 1856 à 1871. C'est à ce titre que le maire de Vincelles, monsieur Pommier, va le solliciter sur plusieurs dossiers.

En 1843, le conseil municipal veut alimenter le centre du village en eau par la construction d'une fontaine abreuvoir.

Pour éviter que la charge financière ne pèse sur les habitants du village, le conseil municipal décide de mettre en vente aux enchères, trois parcelles de bois communaux situés « à la chèvre en Rochelle et en Vaurieux ».

Cette vente de bois ne va pas se passer sans problème car à l'époque la commune n'avait pas de droit de coupe pour cette jeune parcelle. Il faudra attendre 1863, après l'intervention du Comte Lezay Marmésia pour voir le projet aboutir.

Il écrira ensuite, au ministère de la guerre pour appuyer la lettre de monsieur Pommier qui désirait recevoir des casques de guerre réformés pour en équiper la Compagnie de Sapeurs pompiers de la commune.

Peintre et membre du Cercle de l'Union Artistique, il expose ses toiles sous le pseudonyme de « Franc-Comtois » et devient le professeur de dessin du Prince Impérial.

Il se marie le 14 septembre 1845 avec Louise Poitelon du Tarde. Celle-ci intègre en 1853, en tant que dame d'honneur, la nouvelle cour de l'Impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III. Cette cour se composait d'une Grande-Maîtresse, d'une dame d'honneur ainsi que de six dames du palais qui alternaient chacune une semaine de service, et qui ont été choisies par l'impératrice avant son mariage. La même année, son époux est nommé premier chambellan de l'Impératrice et la sert jusqu'en 1869.

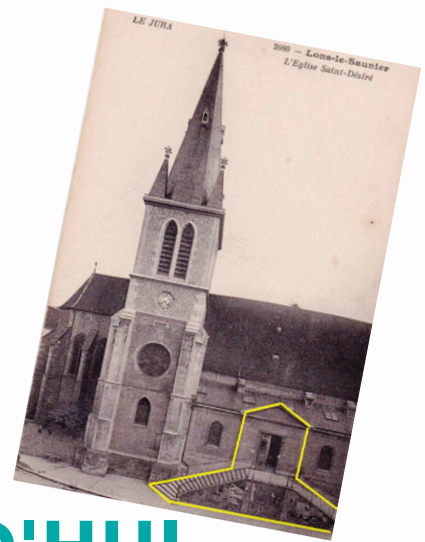
En 1865, c'est également grâce à ce Comte que Napoléon III va offrir à notre église une œuvre de l'auteur Cornélia Jacquemart dite Nélie Jacquemart qui s'inspira du tableau de la Vierge à l'Enfant avec Saint Etienne, Saint Jérôme et saint Maurice pour en faire une copie.

L'original de cette toile se trouve au musée du Louvre à Paris.

Il meurt en 1879 sans descendant, tout comme son frère Etienne. En accord avec ce dernier, par testament du 1er mars 1877, il lègue la terre et le château de Saint-Julien-sur-Suran (Jura) à la commune pour que le château devienne un hospice pour les vieillards nés dans les seigneuries de la famille de Lezay. Le Conseil d'État autorise la création de l'hospice en 1886. Il poursuit ainsi la politique de protection paysanne inaugurée par son grand-père le marquis Claude François Adrien, auteur de l'opuscule "Le bonheur dans les campagnes" (1783).



Sur le tableau de Franz Xavier Winterhalter exposé au musée du Second Empire à Compiègne (60) et représentant l'Impératrice Eugénie entourée de ses dames de compagnie (1855), la vicomtesse de Lezay-Marmesia est la 3ème dame à partir de la gauche, assise devant l'Impératrice



D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

PAR GUY COSTANZO

L'aviez-vous remarqué ?

En 1861 le conseil municipal de Grusse décide de faire construire une nouvelle maison commune (à la fois école et mairie) pour remplacer une vieille bâtisse qui nécessite trop de réparations. C'est une tendance générale en France ; la seconde moitié du « XIXe siècle structure l'espace villageois avec des bâtiments publics nouveaux. Ecole, mairie et fruitière surgissent, parfois réunies en un seul bâtiment. En sept ans, de 1878 à 1885, le Jura bâtit ou répare 203 écoles sur les 930 qu'il compte, l'aide de l'Etat républicain ayant considérablement augmentée. C'est l'âge d'or de la construction scolaire. »(1)

Un premier architecte est pressenti mais sera écarté rapidement, le projet ne plait pas au Maire à cause de sa localisation dans la commune. Celui-ci veut absolument que le nouveau bâtiment soit construit devant la chapelle, sur un terrain lui appartenant et qu'il vend à la commune...

En 1869 la construction est terminée.

A peu près à la même époque, on peut remarquer la réalisation d'un bâtiment pratiquement identique dans le canton. Utiliser le même plan pour deux bâtiments permet d'en diminuer le coût.

Sauriez-vous reconnaître dans quel village il est situé ?



Au jeu des différences on note une seconde porte ouverte au rez- de chaussée, certainement pour avoir deux salles de classe : l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. Mais l'allure globale est la même et dessinée par le même architecte René Pourchot (1811-1885).

Celui-ci a réalisé de nombreuses constructions dans le département du Jura. Parmi ses principales réalisations on peut citer : la mairie de Moirans et celle de Morez mais aussi deux édifices importants à Lons le Saunier, la caserne Michel et l'ouverture de l'église Saint Désiré (nécessaire après la transformation de la préfecture qui oblige à créer une nouvelle entrée).

(1) - « Le Jura d'antan à travers la carte postale ancienne »
Michel Vernus - François Murtin

RÉPONSE A LA QUESTION MYSTÈRE

Vous avez bien sûr reconnu l'école de Cesancey

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2023

JUILLET

1 et 2/07 festival folklorique -
Vercia
12/07 - Concert Country - Vercia
13/07 - Balade chantée - Grusse
20/07 - Balade en calèche
Vincelles à Grusse
22/07 - Pétanque - Vercia

AOÛT

SEPTEMBRE

03/09 - Puces - Grusse
Randonnée Val-Sonnette
date à définir

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

11/11 - Cérémonie à Vercia
18/11 - Choucroute du foyer rural
Vercia
25/11 - Repas des aînés

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 Ma Matin Matin	1 V	39 1 D	1 Me Toussaint	1 V
2 D	2 Me	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 Ma	3 V	3 D
4 Ma Matin Matin	4 V	4 L	4 Me	4 S	4 L
5 Me	5 S	5 Ma	5 J	5 D	5 Ma Matin Matin
26 6 J	6 D	6 Me	6 V	6 L	6 Me
7 V	7 L	36 7 J	7 S	7 Ma Matin Matin	49 7 J
8 S	8 Ma	8 V	8 D	8 Me	8 V
9 D	9 Me	9 S	9 L	45 9 J	9 S
10 L	32 10 J	10 D	10 Ma Matin Matin	10 V	10 D
11 Ma	11 V	11 L	11 Me	11 S Armistice 1918	11 L
12 Me	12 S Matin Matin	12 Ma Matin Matin	41 12 J	12 D	12 Ma
28 13 J	13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me
14 V Fête nationale	14 L Assomption	37 14 J	14 S	14 Ma	50 14 J
15 S	15 Ma	15 V	15 D	15 Me	15 V
16 D	16 Me	16 S	16 L	46 16 J	16 S
17 L	33 17 J	17 D	17 Ma	17 V	17 D
18 Ma Matin Matin	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L
19 Me	19 S	19 Ma	42 19 J	19 D	19 Ma Matin Matin
29 20 J	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me
21 V	21 L	38 21 J	21 S	21 Ma Matin Matin	51 21 J
22 S	22 Ma	22 V	22 D	22 Me	22 V
23 D	23 Me	23 S	23 L	47 23 J	23 S
24 L	34 24 J	24 D	24 Ma Matin Matin	24 V	24 D
25 Ma	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L Noël
26 Me	26 S	26 Ma Matin Matin	43 26 J	26 D	26 Ma
30 27 J	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me
28 V	28 L	39 28 J	28 S	28 Ma	52 28 J
29 S	29 Ma Matin Matin	29 V	29 D	29 Me	29 V
30 D	35 30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		44 31 Ma		31 D

Les bacs bleus de tri passent progressivement
au jaune, les consignes restent les mêmes :
**Tous les emballages dans
le bac de tri !**



03 84 86 16 16



accueil@sictomlons.fr



www.sictom-lons-le-saunier.fr

CONTACTS

Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :

